

PROJET “DE L’ACCUEIL À LA CITOYENNETÉ”

Année scolaire 2010-2011

ACCORD DE CORESPONSABILITÉ ET DE CITOYENNETÉ SCOLAIRE

L'école à travers le directeur, les enseignants et le personnel ATOS, s'engage à:	L'élève s'engage à:	La famille s'engage à:
<ul style="list-style-type: none">• Expliquer aux familles, au début de chaque année scolaire, les activités didactiques et éducatives du Plan de l'Offre de Formation (POF) et le Règlement d'Institut.• Présenter aux élèves et aux parents les critères d'évaluation utilisés.• Partager, connaître, diffuser et appliquer l' "Accord de coresponsabilité et de citoyenneté scolaire".	<ul style="list-style-type: none">• Partager, connaître et respecter les règles de l'école.• Connaître les critères d'évaluation utilisés dans l'école.• Partager, connaître et respecter l' "Accord de coresponsabilité et de citoyenneté scolaire".	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la proposition de formation de l'école et le Règlement d'Institut.• Connaître les critères d'évaluation utilisés dans l'école.• Partager, connaître et respecter l' "Accord de coresponsabilité et de citoyenneté scolaire" et s'engager à en souligner l'importance et le respect auprès de ses propres enfants.
<ul style="list-style-type: none">• Offrir un environnement éducatif protégé et serein.• Favoriser l'intégration scolaire de tous les élèves.• Accompagner la croissance et l'apprentissage de chaque élève selon les temps de chacun.• Suivre et aider les élèves dans le travail et développer des formes d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser avec application le travail à l'école et le travail à la maison en appliquant les indications des enseignants.• Participer avec intérêt et application au travail en classe et à la vie scolaire.• Communiquer aux enseignants ses attentes et ses difficultés.	<ul style="list-style-type: none">• Se confronter périodiquement avec ses enfants sur les activités scolaires et sur les relations qu'ils entretiennent avec les camarades de classe et avec les enseignants.• Encourager l'autonomie personnelle des enfants en favorisant leur indépendance dans le soin d'eux-mêmes, dans la relation avec les enseignants et avec les

<p>collaboratif entre eux.</p>		<p>camarades de classe et dans le respect du matériel scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer l'école de tous problèmes éventuels qui pourraient entraver le bon déroulement de l'apprentissage scolaire de l'enfant et son assiduité. • S'occuper des procédures administratives et s'acquitter des paiements demandés pour les éventuels services de garderie, de cantine, de transport.
<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un dialogue constructif avec les parents et communiquer constamment avec les familles de chaque élève sur: <ol style="list-style-type: none"> 1. la régularité de l'assiduité 2. le rendement scolaire 3. le comportement et la discipline 4. le matériel scolaire nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquenter l'école et les cours avec assiduité. • Arriver à l'heure aux cours. • Participer activement aux activités scolaires. • Amener à l'école et prendre soin du matériel scolaire nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un dialogue constructif avec l'école en portant une attention constante à: <ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer de la régularité de l'assiduité et de la ponctualité aux cours (l'évaluation finale exige une assiduité minimale de l'élève au $\frac{3}{4}$ de l'emploi du temps scolaire annuel). 2. Limiter les arrivées et les départs anticipés 3. Se renseigner périodiquement sur le rendement scolaire et sur le comportement de ses enfants. 4. Fournir aux enfants le matériel scolaire nécessaire et s'assurer de sa correcte utilisation. • Participer aux rencontres programmées: réunions générales et entretiens individuels, remise des bulletins scolaires,

		assemblées des parents.
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les avis et les justifications pour les absences et les retards et s'assurer que les messages de l'école parviennent bien aux familles. • Signaler les éventuels retards et absences non justifiés des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager à écrire sur le cahier de textes les devoirs et les communications de manière correcte et complète. • Toujours amener avec soi le cahier de textes et le carnet de liaison et faire signer aux parents tous les messages en provenance de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier ponctuellement chaque absence et chaque retard. • Contrôler quotidiennement les communications affichées à l'école ainsi que le carnet de textes et les signer.
<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir auprès des élèves peu respectueux des règles en les invitant à réparer leurs offenses et/ou les dommages provoqués; impliquer la famille dans le cas où ces comportements sont répétés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les espaces, le mobilier scolaire ainsi que le matériel scolaire à la fois personnel et d'autrui. • Se respecter soi-même mais aussi respecter les autres, notamment à travers l'attention portée à l'hygiène personnelle et à une tenue vestimentaire adaptée à l'environnement scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir auprès des enfants le respect des personnes, de l'environnement scolaire et des biens à la fois personnels et d'autrui. Réparer les éventuels dommages provoqués par ses enfants sur les objets et fournitures.
<ul style="list-style-type: none"> • S'entendre avec les élèves et leurs familles sur les temps et les modalités d'utilisation/de non utilisation du téléphone portable et des dispositifs électroniques personnels sans lien avec l'activité scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas utiliser à l'école le téléphone portable, ni d'autres dispositifs électroniques non requis par l'activité scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les enfants connaissent l'interdiction d'utiliser à l'école le téléphone portable ainsi que tout autre dispositifs électronique non requis par l'activité scolaire. • Contrôler que les enfants n'amènent pas à l'école des objets non requis par l'activité

		scolaire.
<ul style="list-style-type: none"> Organiser des activités intégratives et d'approfondissement, des activités de rattrapage/renforcement des connaissances, d'alphabétisation/consolidation de la langue italienne. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire les devoirs demandés à la maison avec soin et ponctualité. Étudier avec régularité. S'engager dans les activités intégratives, de rattrapage et/ou d'alphabétisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et contrôler la bonne réalisation des devoirs à la maison. Vérifier que son enfant étudie régulièrement. Garantir la fréquentation aux activités intégratives et d'approfondissement, de rattrapage/renforcement des apprentissages et/ou d'alphabétisation.